

Dialogue CTA sur l'intégration « Au travail » :

bilan intermédiaire, 26 janvier 2015

Intervention de Guy Morin, président de la Conférence tripartite sur les agglomérations (CTA)

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de vous accueillir aujourd'hui à cette conférence de presse et de vous souhaiter la bienvenue au nom de la Conférence tripartite sur les agglomérations (CTA). Quelques mots sur la CTA : la CTA est une plate-forme politique du Conseil fédéral, de la Conférence des gouvernements cantonaux et des associations communales qui a vu le jour en 2001. Elle couvre des sujets qui requièrent l'étroite collaboration des trois échelons de l'Etat.

Cela fait un peu plus de deux ans que la CTA a instauré le dialogue sur l'intégration « Au travail », pour débattre avec les milieux de l'économie de la politique suisse d'intégration et mettre sur pied des projets communs.

En 2012, nous avons décidé de consentir davantage d'efforts dans trois champs d'action :

- (1) information et sensibilisation ;
- (2) langue et formation ;
- (3) intégration sur le marché du travail des réfugiés reconnus et des personnes admises à titre provisoire.

L'objectif de la rencontre d'aujourd'hui était de vérifier si la direction suivie est la bonne et si de nouveaux efforts doivent être déployés. Le bilan est positif. Nous sommes parvenus à intensifier la collaboration entre les secteurs public et privé. Les partenaires au dialogue font tous preuve d'un engagement réel, les objectifs du dialogue ont été communiqués à large échelle et des projets concrets ont été lancés.

De nouveaux partenaires ont rejoint le dialogue, ce dont nous nous félicitons tout particulièrement. Je citerai Allpura, l'association suisse des entreprises du nettoyage, Swissstaffing, l'association faîtière du secteur des services de l'emploi et hotelleriesuisse, le centre de compétences de l'hôtellerie suisse.

Lorsque le dialogue a été mis sur les rails, les partenaires avaient déjà insisté sur la nécessité de tirer parti du potentiel national. À la suite du « oui » à l'initiative Contre l'immigration de masse, notre dialogue est plus actuel que jamais. Nous n'avons pas les moyens, et ne devons pas, ignorer le potentiel représenté par les migrantes et les migrants qui vivent dans notre pays. Nous avons donc décidé d'intensifier les travaux effectués jusqu'ici et de fixer de nouveaux points forts. Cet après-midi, les partenaires au dialogue ont adopté une déclaration commune que nous aimerions vous présenter brièvement, en même temps que le bilan intermédiaire.

Les projets mis sur pied ces deux dernières années sont la preuve que nous avons actionné de nombreux leviers pour faciliter l'intégration des migrants sur le marché du travail. Il n'en reste pas moins que les partenaires ont aujourd'hui de nouveau insisté sur la nécessité de consentir de nouveaux efforts pour réaliser nos objectifs à l'horizon 2016. Il faudra ensuite tirer un bilan global, dans le cadre d'une conférence nationale sur l'intégration.

Conferenza stampa Dialogo CTA sull'integrazione, 26 gennaio 2015

L'economia intende sfruttare il potenziale nazionale anche in futuro

Hans-Ulrich Bigler, direttore dell'Unione svizzera delle arti e mestieri

Fa stato la versione orale

*Embarco: 26 gennaio 2015
Fa stato la versione orale
ore 16h*

Negli ultimi due anni sono stati compiuti buoni progressi nel conseguimento degli obiettivi fissati dal dialogo. Colgo l'occasione per entrare nel merito di alcune iniziative proposte dai partner dell'economia nell'ambito dell'integrazione sul posto di lavoro. I datori di lavoro giocano un ruolo centrale nel processo di integrazione. Affinché possano farlo al meglio, hanno bisogno di informazioni: come possono fornire un contributo concreto? A chi devono rivolgersi se vogliono ad esempio iscrivere un collaboratore a un corso di lingue? Possono assumere persone ammesse temporaneamente? Dal 2013 le associazioni del padronato e di categoria fanno capo ai media e ai canali interni per diffondere tali informazioni.

La multiculturalità è una realtà in molte PMI e lo resterà visti i vantaggi che offre alle aziende. Ad esempio permette loro di conoscere meglio altre culture o altre lingue, un aspetto che può essere utile a fini commerciali. C'è però anche il rovescio della medaglia. Non per nulla nel 2013 GastroSuisse ha dato maggiore spazio ai temi dell'integrazione e della comunicazione interculturale nella formazione del personale con funzioni dirigenziali. Sono circa un migliaio i collaboratori che ogni anno seguono questi corsi. Quest'anno hotelleriesuisse avvierà un'iniziativa analoga nell'ambito della formazione postdiploma. I partner del dialogo hanno inoltre analizzato altre soluzioni per trattare più a fondo questi temi anche nell'ambito di altri perfezionamenti e vaglieranno l'opportunità di introdurre un modulo di base che potrà poi essere adeguato alle esigenze specifiche dei diversi rami.

Nell'ottobre 2012 i partner che hanno aderito al dialogo si sono impegnati a integrare nel mercato del lavoro un numero maggiore di rifugiati e persone ammesse temporaneamente. Il Cantone di Zurigo ha ad esempio avviato il progetto Riesco che offre ai rifugiati una formazione della durata di un anno nel settore della tecnica degli edifici e automobilistica secondo il modello offerto dalla ristorazione – che tra l'altro reca lo stesso nome.

L'anno scorso la sezione lucernese della Società svizzera degli impresari-costruttori, in collaborazione con il centro di formazione di Sursee e il Cantone di Lucerna, ha lanciato una formazione pilota che si concluderà nella tarda estate. Perspektive Bau permetterà ai partecipanti di iniziare immediatamente un apprendistato di muratore AFC o una formazione di aiuto muratore CFP. Non da ultimo, anche Swissstaffing, l'associazione svizzera dei prestatori e collocatori di personale, intende organizzare e avviare un progetto nel corso dell'anno.

Questi progetti pilota permettono di raccogliere esperienze e, nel contempo, confermano che è possibile integrare nel mercato del lavoro i rifugiati e le persone ammesse temporaneamente: la maggior parte di coloro che hanno partecipato ai progetti proposti ha trovato un posto di lavoro o di apprendistato grazie alla loro motivazione e alla loro volontà. Questo fatto incoraggia i partner dell'economia a collaborare anche in futuro alla realizzazione di nuovi progetti.

Gli esempi proposti dai membri dell'Unione svizzera delle arti e mestieri che vi ho presentato evidenziano l'interesse del nostro settore a sostenere gli obiettivi del dialogo avviato nell'ottobre 2012 e a far capo al potenziale nazionale. Vogliamo dare il nostro contributo anche in futuro.

Conferenza stampa del 26 gennaio 2015

Embargo 26 gennaio 2015, ore 16.00 – Fa stato la versione orale

Integrazione, grandi risultati con iniziative semplici!

Prof. dott. Roland A. Müller, direttore dell'Unione svizzera degli imprenditori

La padronanza della lingua è importante ai fini dell'integrazione sul posto di lavoro e nella gestione della vita quotidiana. Viceversa, il posto di lavoro è un contesto ideale per imparare la lingua e migliorare le proprie conoscenze. Molti datori di lavoro lo sanno e sostengono i dipendenti di lingua madre straniera. I partner dell'economia vogliono rafforzare ulteriormente questo sostegno in ambito professionale. Come? Ecco tre esempi.

Il 30 ottobre 2012, quando è stato avviato il dialogo, i **partner sociali dell'edilizia principale** hanno lanciato il progetto pilota «Deutsch auf der Baustelle», un corso di tedesco proposto gratuitamente durante il tempo di lavoro e basato sul sistema di apprendimento linguistico «fide». Persegue obiettivi didattici spiccatamente orientati alla pratica: cambiare un turno di lavoro con un collega, capire i rapporti di cantiere ecc. Il sistema è concepito in modo da permettere anche alle persone con un basso livello di scolarizzazione di imparare a gestire situazioni di vita quotidiana sia nel contesto professionale che in quello privato.

I primi corsi pilota hanno riscosso un successo tale da indurre i responsabili a prolungare il progetto fino a fine 2015. È tuttavia stata apportata una modifica: le lezioni vengono proposte nel tempo libero dato che la frequentazione durante il tempo di lavoro può compromettere l'organizzazione del cantiere. Il tempo viene comunque rimborsato con un bonus di 750 franchi. I costi dei corsi e dei bonus sono a carico del fondo paritetico.

Nel 2014 oltre 400 lavoratori hanno frequentato una quarantina di corsi nella Svizzera tedesca e si prevede una partecipazione analoga anche per quest'anno. Se la richiesta è sufficiente, nel 2015 corsi analoghi verranno organizzati anche in Romandia.

I **partner sociali del settore alberghiero e della ristorazione** intendono aumentare il numero di lezioni di lingua nel corso di base «Progresso». Questo corso di cinque settimane viene proposto già da alcuni anni e si rivolge al personale senza diploma. La partecipazione è gratuita e viene considerata tempo di lavoro. I costi sono a carico del fondo paritetico del settore. I partner sociali mirano inoltre a introdurre il sistema «fide» in tutti i loro corsi di lingua.

Serve tuttavia più di un corso di lingua orientato alla prassi e alle esigenze professionali per poter comunicare correttamente. **Una lingua si impara veramente solo usandola nella vita di tutti i giorni.** I datori di lavoro possono sostenere questo processo di apprendimento con piccoli accorgimenti. Potrebbero ad esempio etichettare utensili e apparecchi con il nome corretto; usare frasi semplici; verificare se le istruzioni sono state capite. I partner hanno raggruppato una serie di **consigli per le PMI** in un pieghevole che hanno già distribuito alle imprese per sensibilizzare i datori di lavoro direttamente sulla promozione delle competenze linguistiche in azienda.

Dopo la votazione del 9 febbraio 2014 e visto lo sviluppo demografico, il potenziale nazionale è più importante che mai. In particolare l'integrazione professionale delle persone con background migratorio è fondamentale per garantire anche in futuro la continuità economica e sociale. I datori di lavoro svizzeri sono determinati a dare il loro contributo.

Note

Dialogue CTA sur l'intégration « Au travail » : bilan intermédiaire

Conférence de presse du 26 janvier 2015

Jean-Michel Cina, conseiller d'État, président de la CdC

Mesdames, Messieurs,

Les cantons sont un acteur majeur de la promotion de l'intégration. Conjointement avec la Confédération, ils ont sensiblement augmenté les moyens attribués au domaine de l'intégration. Par ailleurs, ce sont les programmes cantonaux d'intégration (PIC) qui se chargent de la coordination des mesures depuis janvier 2014. Les 26 cantons se sont mis d'accord avec la Confédération sur des objectifs à atteindre dans huit domaines d'encouragement.

C'est dans les domaines de l'apprentissage des langues, de la formation et de l'accès à l'emploi que notre investissement est le plus important. Le crédit à l'intégration permet de financer quelque 5 000 offres d'encouragement linguistique, qui s'adressent à plus de 100 000 personnes ; et la tendance est à la hausse.

La majeure partie des réfugiés reconnus et des personnes accueillies à titre provisoire n'a pas accès au marché du travail. Cela ne saurait persister. Aussi beaucoup de cantons font intervenir des coaches du travail qui élaborent des plans d'intégration sur mesure, sur la base d'un bilan individuel des compétences et du potentiel, et qui accompagnent les personnes dans leur recherche d'emploi. La clé du succès réside dans les bonnes relations avec des entreprises actives à l'échelon local.

De plus, tous les cantons ont développé leurs offres en matière d'information et de conseil en instaurant des services spécialisés chargés de servir d'interlocuteurs aux immigrés et à la population résidante, aux entreprises et aux autorités pour toutes les questions relatives à l'intégration. Vous le voyez, les cantons maintiennent le cap et sont fidèles aux objectifs du dialogue CTA sur l'intégration.

Cependant, nos partenaires et nous-mêmes faisons tous le même constat : il ne saurait être question de nous reposer sur nos lauriers. C'est pourquoi nous avons convenu aujourd'hui de mettre en avant certains éléments dans deux domaines, à savoir :

1. Parmi les étrangers qui vivent en Suisse, trop d'adultes n'ont pas de diplôme professionnel. En effet, pour obtenir un diplôme, il faut avoir suffisamment de connaissances linguistiques et être capable d'apprendre seul, autant d'obstacles que beaucoup ne peuvent franchir sans soutien. C'est ce levier qu'entendent actionner les partenaires au dialogue en veillant à supprimer ces obstacles et à prendre en compte les besoins de la main d'œuvre peu instruite et de la population migrante résidant en Suisse. À cette fin, il s'agira ces prochaines années d'améliorer l'information sur les offres relatives aux diplômes professionnels et aux formations continues et

de créer des conditions cadres favorables pour les travailleurs afin que les migrants recourent davantage à ces offres.

2. Les partenaires au dialogue estiment également nécessaire d'intervenir dans un second domaine : l'accès au marché du travail pour les réfugiés et les personnes admises à titre provisoire. S'agissant des pouvoirs publics, les cantons examineront avec la Confédération les modalités susceptibles de lever les obstacles administratifs actuels (simplification des procédures pour ce qui des autorisations de travail et de stage, par exemple). Par ailleurs, les partenaires au dialogue ont déclaré d'un commun accord qu'ils allaient s'engager pour que ce groupe-cible soit sciemment pris en considération lorsqu'un emploi est repoussé. Il importe en effet que ces personnes puissent faire leurs preuves. Car les projets en cours l'ont bien montré : les migrants sont souvent très motivés, faisant preuve d'un engagement et d'une discipline à toute épreuve. Le projet d'intégration lucernois « *Perspektive Bau* » en est l'illustration parfaite.

Berne, le 26 janvier 2015

Exposé de Kurt Fluri, Président de l'Union des villes suisses, pour l'échelon communal

La parole prononcée fait foi

Politique d'intégration dans les villes et les communes : sensibiliser et montrer l'exemple

Mesdames, Messieurs,

Les villes et les communes sont très heureuses de pouvoir participer à ce dialogue sur le thème de l'intégration. Je représente ici autant l'Association des communes suisses que l'Union des villes suisses. De notre point de vue, il est décisif que les trois échelons étatiques, de même que l'économie, comme aujourd'hui, agissent en commun dans ce débat. Ce n'est qu'ainsi que les défis posés par l'intégration recevront une réponse.

Dans ce domaine, les villes et les communes jouent un rôle clé. L'intégration a en effet lieu là où les gens vivent et travaillent, là où les enfants vont à l'école, là où les réseaux sociaux et les liens d'amitié naissent – au travail, au village, dans le quartier ou au sein d'une association. Les autorités des communes et les villes sont en contact direct avec la population. Nombre d'entre elles ont mis en place des bureaux d'intégration et nommé des responsables. Elles jouent ainsi un rôle important pour informer et sensibiliser la population et les employeurs.

On doit aussi aux villes et aux communes, entre autres, le succès de l'apprentissage de la langue locale. Dans le canton de St-Gall par exemple, des cours d'allemand sont proposés partout et la participation dépasse les attentes. Or cette offre est majoritairement financée par les communes. L'administration municipale bernoise a aussi organisé des cours d'allemand pour les collaborateurs immigrés. De nombreuses villes et communes disposent en outre de plans directeurs pour l'intégration qui ont été élaborés avec d'autres partenaires, comme l'économie, à Baden par exemple.

L'économie et les pouvoirs publics doivent encourager l'intégration ensemble. Comme l'orateur m'ayant précédé l'a déjà relevé, notre responsabilité est encore plus grande depuis la votation contre l'immigration de masse. Nous devons mieux utiliser le potentiel des travailleuses et travailleurs de Suisse. Pour ce faire, une des possibilités consiste à encourager la formation et le perfectionnement grâce auxquels les personnes au chômage ou peu qualifiées deviennent capables d'assumer de nouvelles tâches, passant d'auxiliaires à spécialistes.

Mais que font les communes et les villes elles-mêmes dans ce domaine, que pouvons-nous encore améliorer? La politique et les entreprises locales pourraient engager des contacts pour débattre de la question. Les municipalités pourraient, dans ce sens, sensibiliser en informant par exemple sur les offres de perfectionnement. D'un point de vue de politique sociale, nous devrons réussir à mieux intégrer les réfugiés reconnus et les personnes admises à titre provisoire. Lorsqu'elles le peuvent, les villes et les communes devraient montrer l'exemple, puisqu'elles emploient elles-mêmes de nombreuses personnes, notamment dans le domaine de la santé et des soins (EMS, etc.) ou dans les secteurs du nettoyage et de l'entretien (inspecteurat des routes, etc.). Les collaboratrices et collaborateurs ne parlant pas la langue nationale devraient pouvoir suivre des cours de langues et de perfectionnement professionnel.

Dans l'idéal, les cours de formation sont un moteur d'intégration. Lorsqu'on prend conscience de pouvoir apporter de nouvelles compétences, on s'engage aussi davantage au travail et dans la société!

Contact : Kurt Fluri, Président de l'Union des villes suisses, 079 415 58 88